

RAPPEL IMPORTANT : Modalités d'évaluation Master 2019-2020

Concernant l'UE Stage en équipe de recherche

Vous devez impérativement suivre 3 manifestations par semestre organisées par le CREPHAC uniquement dont au moins deux colloques et/ou journées d'études complètes – si la manifestation dure deux jours vous devez assister aux deux jours et donc présenter une fiche comprenant deux signatures dans la même case.

L'autre manifestation peut être un colloque, une journée d'étude (dans leur intégralité toujours) ou un séminaire du CREPHAC. [cf pp. 21, 27 & 39 du guide pédagogique]

⇒ Sans respect de l'intégralité de ces consignes, l'UE ne sera pas validée, vous serez donc défaillant au semestre et à l'année.

Concernant les étudiants ayant obtenu un aménagement des modalités de contrôle (salarié, sportifs de haut niveau, ...)

Celui-ci vous donne une possibilité d'aménagement pour les UE 2 et 3 où vous ne passez qu'un écrit (matière A par exemple) et un oral (matière B) – vous êtes donc dispensé.e d'un oral. Attention, si vous choisissez une option dans une autre composante, vous devez passer l'oral et l'écrit dans la matière suivie en philosophie et l'intégralité des modalités d'évaluation de l'autre composante (sauf aménagement salarié demandé auprès de la composante en question).

Concernant la langue, si trois évaluations sont prévues, vous devez vous présenter à au moins deux d'entre-elles avec obligation de passer le contrôle terminal.

Enfin, cet aménagement ne vous dispense pas et n'a aucune conséquence sur les modalités de l'UE Stage en équipe de recherche.